

METIERS DU SECTEUR ARTISANAL

BM BOULANGER / PATISSIER / MENUISIER / ELECTRICIEN ...
RNCP N° 34454 9084 34613 34414

OBJECTIFS

- Créer et développer une entreprise artisanale
- Promouvoir l'entreprise au moyen d'actions commerciales et de communications
- Gérer financièrement et économiquement l'entreprise
- Gérer les ressources humaines
- Former et accompagner un alternant en apprentissage
- Communiquer en anglais sur son métier, son activité

ACCESSIBILITÉ

- Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de contacter notre référent handicap présent sur chacun de nos centres de formation afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Date de mise à jour 14/03/2022

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Entrée possible tout au long de l'année par blocs de formation en fonction des profils
- Réunion d'information collective et/ou entretien individuel et test de positionnement
- Entretien d'étude du projet et aide au montage du dossier de financement

PUBLIC

- Ouvert à tous : Salarié, Chef d'entreprise, Demandeurs d'emploi
Contrat de professionnalisation -
Contrat d'apprentissage, CPF, CDF
FAFCEA, Autofinancement

PRÉREQUIS

- Titre ou diplôme de niveau 4 (BP)
- Titre ou diplôme de niveau 3 (CAP) et justifier de 3 ans d'expérience hors temps en apprentissage dans les métiers liés au diplôme

DURÉE

- 2 ans en alternance : 22 à 24 mois
durée adaptée en fonction des profils et des situations

TARIF

- Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice
- Demandeurs d'emploi et salariés : prise en charge partielle ou totale du coût de la formation sur étude du dossier : selon type de financement
- Tarif horaire de 10 à 30 € TTC/heure selon le parcours

